



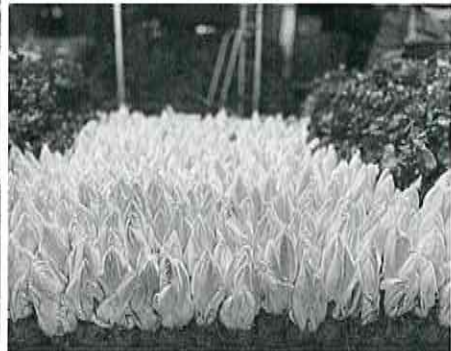
Groupe BENSIDOUN

Société d'Exploitation de Marchés Communaux

AFFICHÉ
LE 21/12/2023

L'offre de la Semaco

Délégation de service public du marché
d'approvisionnement de la ville d'Ozoir-la-Ferrière
du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028



REÇU EN PREFECTURE
Le 20/12/2023
Application agréée E-legalite.com

Sommaire

1. Le mémoire stratégique
 - 1-1 une offre commerciale diversifiée et de qualité
 - 1-2 un programme d'animations et une stratégie de communication dynamique
 - 1-3 une politique de recrutement et de fidélisation des commerçants
2. La note méthodologique
 - 2-1 les moyens déployés et les modalités d'exploitation
 - 2-2 des actions performantes autour du développement durable
 - 2-3 un entretien rigoureux, une maintenance planifiée et réactive

	ANNEXES DE NOTRE OFFRE
A1.	Contrôle technique des installations
A1.1	Entretien & Maintenance des installations
A2	Vérification périodique des installations
A3	Budget animation
A4	Inventaire des biens affectés par le délégataire
A5	Protocole de nettoyage
A6	La charte éthique et déontologique
A7	Questionnaire marche forain
A9	La documentation détaillée sur le logiciel Geodp-placier
A9.1	Documentation stand VITABRI
A9.2	Documentation coffret de 32A
A9.3	Proposition de stand pour la buvette

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217705565-20231214-DEL16_410_2

1. Le mémoire stratégique

1-1 une offre commerciale diversifiée et de qualité

Vers une offre commerciale diversifiée

Il est important de souligner que la Semaco entend s'investir pour proposer une offre alimentaire qualitative et diversifiée. Pour cela, nous nous appuyons sur notre vivier de plus de 2 500 commerçants que nous accueillons sur les marchés parisiens ou franciliens. Marchés que nous avons en gestion. Il nous faut introduire une offre en produits bio ainsi qu'en produits locaux. Les demandes actuelles autour de ces produits sont fortes et ne cessent d'augmenter. De plus, ils contribuent à nourrir la réputation et l'attractivité d'un marché.

Il s'agit de rehausser le niveau qualitatif des produits proposés à la vente, pour toutes les catégories.



Le démarchage auprès des commerçants est opéré tous les après-midis par deux agents de la Semaco. Nous proposons aux commerçants de les accueillir sur nos différents marchés afin de leur proposer un planning qui intègre leurs contraintes, souvent très différentes d'un commerçant à l'autre.

Rappelons que la Semaco s'inscrit dans une dynamique de prospection de nouveaux commerçants. En effet, elle saura puiser dans son fichier de commerçants qu'elle a su se constituer de par son implantation importante dans la région parisienne, de par sa gestion de plus de plus de la moitié des marchés parisiens et de par sa réputation et la fiabilité de son réseau. Des annonces régulières diffusées sur le site internet de la société, appuyées par un code QR, produisent des candidatures. Des annonces dans la presse spécialisée et la mobilisation de nos réseaux notamment la Semmaris, qui est l'entreprise qui exploite et gère le marché de Rungis.

Groupementidoun.com



Nous poursuivrons également nos interventions dans les viviers que représentent les centres de formation des apprentis.

Aujourd'hui, n'oublions pas que la grande distribution écrase les vocations en lançant des campagnes fortes d'approche et de séduction, mettant en valeur les métiers proposés par ces grands ensembles commerciaux. Alors, démarchons au plus près des publics qui investiront demain nos marchés, en suscitant des vocations de commerçants non sédentaires. C'est pourquoi, la Semaco va régulièrement à la rencontre des apprentis dans les centres de formation professionnelle pour expliquer et mettre en avant les métiers que propose le commerce sur les marchés.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-lejalto.com

99_DE-077-2177 03503-2023.12.14-DELIB_410_2



La Semaco a mis en place un partenariat exclusif avec l'Ecole nationale supérieure des métiers de la viande. En effet, des vocations auprès des jeunes apprentis ou du public en reconversion doivent être suscitées. La plupart des diplômés qui sortent de l'école sont happés par la grande distribution sans vraiment connaître le commerce non-sédentaire.

Un module de formation, va naître, à compter du 26 juin prochain, avec une mise en condition des apprentis qui seront pendant plusieurs semaines en stage avec leur professeur sur le marché, en compagnie d'un de nos professionnels abonnés.

Nos bouchers, charcutiers se plaignent très souvent du manque de personnels, là aussi nous avons informé nos commerçants concernés par un courrier cosigné entre la Semaco et l'ENSMV pour aider à mettre en relation des personnes qui se seraient adressées à l'école pour pouvoir travailler. Nous avons engagé la même démarche avec les commerçants en beurre et fromage ainsi que les charcutierstraiteurs. De nouveaux professionnels formés viendront rejoindre nos marchés.

De plus, la Semaco a engagé récemment une réflexion avec l'école Cuisine Mode d'Emploi(s), afin de mettre en place des modules d'apprentissage pour permettre aux commerçants de bouche de recruter, demain, des employés formés aux métiers de commis. L'école Cuisine Mode d'Emploi(s), pilotée par le chef étoilé Thierry Marx, dispense des formations avec une approche très dynamique qui consiste à apprendre le métier en condition du réel. De courtes durées, ces formations débouchent sur un diplôme reconnu par l'Etat et les branches professionnelles correspondantes. Ce projet pourrait se concrétiser dans des délais très rapides. Le calendrier prévisionnel a été bousculé par la crise sanitaire.



Les grossistes alimentaires seront également prospectés, pour identifier des commerçants susceptibles d'être intéressés par les marchés de Pontault-Combault. Notre réseau conséquent de grossistes des différents pavillons du Marché d'Intérêt National de Rungis sera aussi mobilisé, car la grande majorité des commerçants s'y approvisionnent.

De plus, la Semaco a engagé un solide partenariat avec Ile-de-France Terre de saveurs (ex Cervia) afin d'accueillir sur les marchés, des producteurs franciliens, dans le cadre de l'opération « Mangeons local en Ile-de-France ».

A ce jour, de très nombreux professionnels se sont engagés dans ce mouvement, perpétuant ainsi le patrimoine agricole et gastronomique de notre région. Ce label est un identifiant régional attractif qui certifie l'ancrage territorial et la garantie des produits.

REÇU EN PREFECTURE
Le 20/12/2023
Application agréée f.legalite.com

Par contre, nous avons constaté qu'il était très difficile qu'un même producteur s'engage tout au long de l'année, au regard de la saisonnalité de leurs produits.

C'est pourquoi, nous proposons un stand collectif éphémère, signalé par un calicot, affichant le label telle une enseigne, qui présente la démarche de développement de circuits courts. Cet emplacement serait donc mutualisé et proposé à plusieurs producteurs locaux, suivant des modalités qu'il nous faudra définir avec les services de la ville de Pontault-Combault et les différents acteurs, en partenariat avec Ile-de-France Terre de saveurs.



Les producteurs bio seront aussi approchés et tout particulièrement le Groupement des Agriculteurs d'Ile de France GAB IDF, qui sont installés au Domaine de la Grangela-Prévôté à Savigny-le-Temple.

En effet, il représente 617 exploitations en IDF avec, avec 363 fermes en Seine et Marne. Notre expérience américaine, nous a démontré que les commerçants alimentaires qui exploitent des emplacements sur nos marchés de Chicago et New-York ne sont que des producteurs. Ils se sont lancés dans l'expérience des FrenchMarket et sont très heureux de pouvoir mieux gagner leur vie que quand, ils revendaient leur production à la grande distribution.

Nous allons donc, leur proposer de venir sur nos marchés et de tenter l'expérience, d'où cet aménagement de stand collectif, afin de leur permettre au départ de s'adapter à la situation.

Cette gestion sera, bien entendu, conforme aux règles qu'impose le Règlement Général pour la Protection des Données.

En effet, la Semaco dispose de fichiers de commerçants qu'il saura activer pour mettre en place une politique d'amélioration de la diversité de l'offre commerciale. D'ailleurs de nombreux commerçants se manifestent directement ou utilisent le site internet, ww.groupebensidoun.com, pour se renseigner et retirer un dossier d'inscription. Au sein de la Semaco, les agents en charge de collecter les informations correspondantes effectuent leurs missions, conformément aux règles qu'impose le RGPD.

La Semaco traite les données à caractère personnel suivantes :

Nom, Prénom et numéro de téléphone des forains et exposants qui fréquentent les marchés communaux dont la société a la charge d'exploitation.

Souvent ces personnes exercent leur activité en affaire personnelle (nom propre), dès lors les données recueillies revêtent un caractère personnel. Ces données sont stockées dans des bases de données installées dans des terminaux nomades et traitées exclusivement par le personnel de la société (soumis à l'engagement de confidentialité ci-après).

La finalité de ce traitement de données est commerciale. Il s'agit d'optimiser et de faciliter les échanges commerciaux de la société avec des tiers. Ces données sont conservées trois ans après le dernier échange commercial avec un tiers. Passé ce délai, les données sont anonymisées pour empêcher l'identification.

La Semaco dispose également d'un service des Ressources Humaines en charge du recrutement, de l'établissement des bulletins de salaire des employés et des traitements déclaratifs afférents.

Ce service est amené à collecter des données personnelles à caractère sensible à savoir :

- Identité civile (nom, prénom, date de naissance, adresse)
- Numéro d'identification sociale (numéro de sécurité sociale)



- Données bancaires (Relevé d'Identité Bancaire)

Ces données sont traitées exclusivement par le personnel de la société (soumis à l'engagement de confidentialité). La finalité de ce traitement est de répondre aux obligations sociales de la société.

Les données sont conservées aussi longtemps que le requiert la législation.

Un audit de conformité RGPD a été mené par la société NAPCO (RGPD Audit et Conseil, 130 rue de Courcelles, 75017 Paris) en concert avec la société IPE, en charge de l'infogérance de notre système d'information. Cet audit tend à analyser la conformité de l'entreprise en application du RGPD. Cette démarche s'inscrit dans la politique de la Semaco, conscient que la protection des données personnelles est un enjeu majeur, à l'heure d'une digitalisation omniprésente et incontournable de notre société. Afin de se conformer aux exigences du RGPD, les salariés de la Semaco ont signé l'engagement de confidentialité transmis ci-après. La Semaco a nommé Pascal Bensidoun au poste de Délégué à la Protection des Données (DPD ou DPO).

Pour toute demande ou information complémentaire :

Pascal Bensidoun 72 Boulevard des Corneilles, 94100 Saint-Maur-des-Fossés

pascal.bensidoun@groupebensidoun.com 01 48 85 93 30

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E.lespalte.com

30_DE-077-217703503-20231214-DELIB_410_2

**ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE POUR LES PERSONNES
AYANT VOCATION A MANIPULER DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL RGPD :**

Je soussigné/e Monsieur/Madame _____, exerçant les fonctions de _____
au sein de la Semaco (ci-après dénommée « la Société »),
étant à ce titre amené/e à accéder à des données à caractère personnel, déclare reconnaître la
confidentialité desdites données.

Je m'engage par conséquent, conformément aux articles 34 et 35 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée
relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'aux articles 32 à 35 du règlement général
sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD), à prendre toutes précautions conformes aux
usages et à l'état de l'art dans le cadre de mes attributions afin de protéger la confidentialité des
informations auxquelles j'ai accès, et en particulier d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à
des personnes non expressément autorisées à recevoir ces informations.

Je m'engage en particulier à :

- ne pas utiliser les données auxquelles je peux accéder à des fins autres que celles prévues par mes attributions ;
- ne divulguer ces données qu'aux personnes dûment autorisées, en raison de leurs fonctions, à en recevoir communication, qu'il s'agisse de personnes privées, publiques, physiques ou morales ;
- ne faire aucune copie de ces données sauf à ce que cela soit nécessaire à l'exécution de mes fonctions
- prendre toutes les mesures conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de mes attributions afin d'éviter l'utilisation détournée ou frauduleuse de ces données ;
- prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art pour préserver la sécurité physique et logique de ces données ;
- m'assurer, dans la limite de mes attributions, que seuls des moyens de communication sécurisés seront utilisés pour transférer ces données ;
- en cas de cessation de mes fonctions, restituer intégralement les données, fichiers informatiques et tout support d'information relatif à ces données.

Cet engagement de confidentialité, en vigueur pendant toute la durée de mes fonctions, demeurera effectif, sans limitation de durée après la cessation de mes fonctions, quelle qu'en soit la cause, dès lors que cet engagement concerne l'utilisation et la communication de données à caractère personnel. J'ai été informé que toute violation du présent engagement m'expose à des sanctions disciplinaires et pénales conformément à la réglementation en vigueur, notamment au regard des articles 226-16 à 226-24 du code pénal.

Fait à SAINT MAUR DES FOSSÉS, le _____, en deux exemplaires

Nom du salarié :

Signature :

D'autres outils accompagneront la recherche de commerçants manquants, comme la rédaction de messages sur les factures informatiques ou la diffusion de notes de service aux différents placiers des nombreux marchés gérés par la Semaco.

1-2 un programme d'animations et une stratégie de communication dynamique

Un programme sur-mesure d'animations détaillé

Là aussi, la palette sera adaptée à la clientèle et aux saisons, voire au calendrier des événements et manifestations de la commune. Cinq animations au minimum, par an et par marché, seront organisées, la proposition de campagne sera présentée à la ville d'Ozoir-la-Ferrière chaque année avant le 1^{er}

décembre. Elles pourraient s'orienter vers la trame suivante et sera proposées à la commission des marchés, et pourquoi pas en partenariat avec les commerçants sédentaires pour certaines d'entre elles.

Chaque animation donnera lieu à la conception d'outils de communication print sous forme d'affiches ou/et de flyers. Ces supports mentionneront le logo de la ville d'Ozoir-la-Ferrière systématiquement. Des communiqués de presse seront rédigés et adressés aux rédactions. Pour la mise en page des documents, nous faisons appel à un infographiste.

Bien entendu, ce programme d'animations doit aussi apprécier les éléments et les événements qui entourent le marché. C'est pourquoi, cette proposition doit pouvoir s'adapter aux manifestations communales ou associatives.

D'autres actions comme l'accueil des nouveaux habitants peuvent être pertinentes, avec la distribution de bons d'achat. En effet, notre expérience sur plusieurs villes confirme la valeur ajoutée de telles initiatives. Etre associée à ces cérémonies permettrait à la Semaco de présenter les atouts des marchés et la diversité de l'offre commerciale.

- La fête internationale des marchés, en mai. L'idée est bien de profiter de l'opportunité que représente cet événement international qui consiste à mettre un coup de projecteur sur les marchés, pendant la deuxième quinzaine de mai. Des animations pour permettre aux habitants et aux consommateurs, de trouver ou de retrouver le chemin des marchés de détails.



Cette manifestation permet de célébrer à l'échelle internationale, le dynamisme et la modernité du Marché. De la Hongrie à la Chine, en passant par les Etats-Unis, en 2019, plus de 3 000 marchés - dont 1 500 en France – ont participé à cette cinquième édition. Y participer, c'est disposer d'une panoplie d'outils de communication très efficaces et profiter d'un fort rayonnement.

Il s'agit de s'inscrire dans la campagne « J'aime mon marché » qui permettra d'organiser des jeux où les gagnants se verront offrir des paniers garnis avec les produits du marché, des cabas en osier et des sacs réutilisables,... En exemple, nous profiterons de cette semaine pour distribuer des milliers de sacs réutilisables ainsi que des sacs en vrac. La distribution de ces sacs est toujours très appréciée des clients comme des commerçants. En effet, depuis l'interdiction des sacs plastique « sortie de caisse », ils doivent supporter un coût supplémentaire depuis l'obligation de ne fournir que des sacs conformes aux normes européennes. Nous appuierons cette sensibilisation en organisant des jeux concours pour faire gagner des caddies, des sacs pliables, des sacs isothermes, des opérations promotionnelles...

D'ailleurs, la Semaco propose de confectionner ces cabas réutilisables à partir des bâches qui sont retirées de la circulation des marchés parisiens ou franciliens pour être remplacées par des bâches neuves. Le sac réutilisable est un chemin que nous aimons emprunter. Le sac doit être pratique et facile à transporter lorsqu'il est vide. Il doit être esthétique et porteur de sens. Il doit raconter une histoire. En clair, il doit aller au-delà de la simple fonction de sac réutilisable. C'est dans cet esprit que la Semaco proposera de mettre à disposition de la clientèle des marchés, le traditionnel filet à provision en coton.



Il faut dire
que ce filet
est très
séduisant
et, en
même
temps,



indémorable. Ce sera aussi une manière d'impliquer les populations afin qu'elles n'encouragent pas, voire qu'elles refusent que l'on lui remette un sac plastique à usage unique. L'implication des consommateurs sera une force pour empêcher la distribution de sacs plastique. Ce filet figurera parmi les lots offerts lors des animations.

Budget de l'opération : 3 000 €

- **La fête des mères**, avec une distribution de plusieurs centaines de rose aux clientes, le samedi précédant le dimanche concerné.



Budget de l'opération : 1 000 €

- **Des cours de conservation.** Démodées il y a quelques années, aujourd'hui la conserve et ses différentes techniques deviennent des pratiques qui attirent, qui séduisent. L'apprentissage des différents modes de conservation (congélation, pasteurisation, réfrigération...) sera proposé sous forme d'ateliers. Sans oublier, les confitures. L'idée serait de proposer un atelier en utilisant comme ingrédients, les produits du marché. Un nutritionniste serait mobilisé afin d'initier et rappeler les valeurs ajoutées d'une alimentation équilibrée, savoureuse, de saison et anti-gaspi. Cette animation pourrait aussi de développer pour partager des recettes de cuisine ou de pâtisserie. D'autres actions comme l'aide à la décoration d'un service à l'assiette pourraient être aussi proposées. De nombreuses demandes sont exprimées dans ce sens.

Budget de l'opération : 1 500 €

- **Dégustons le beaujolais nouveau.** Depuis maintenant près de 60 ans, il est de tradition de partager et de fêter la nouvelle cuvée du Beaujolais nouveau, le troisième jeudi du mois de novembre. La Semaco est très attachée à célébrer, sur l'ensemble de ses marchés, cet héritage, du jeudi au samedi qui suit la première dégustation.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

00_DE-077-217703503-20231214-DELIB_410_2

Des centaines de bouteilles en provenance d'un producteur récoltant, sélectionné par nos soins, seront à gagner le samedi qui suit ce troisième jeudi du mois de novembre. Une animatrice déambulera dans les allées du marché, pour distribuer les tickets à gratter ou installera une roue de la fortune pour faire gagner les bouteilles mises en jeu.

Un buffet de dégustation, constitué à partir des produits du marché, sera aussi proposé à la clientèle, le jeudi matin, afin d'offrir un espace convivial favorisant les échanges, le partage, la rencontre entre les commerçants, les habitants et l'équipe municipale.

Budget de l'opération : 2 000 €



- **Les fêtes de fin d'année.** Cette action mériterait d'être organisée en y associant les commerçants sédentaires de proximité afin de lui donner un fort rayonnement, sur une période à définir, de huit à quinze jours. Les stands du marché et les boutiques pourraient s'accorder afin d'harmoniser les éléments de décoration.

Une façon de rendre encore plus lisible l'activité et la dynamique commerciale du centre-ville d'Ozoir-la-Ferrière.

Produire une activité ou action conjointe serait

de nature à démultiplier l'impact de cet événement. Dans toutes les villes où nous arrivons à construire cette proposition partagée, la valeur ajoutée est bien là.

Construire une identité lisible et visible passe par des actions comme celle-ci. La présence d'un père Noël, la décoration à l'aide de guirlandes, l'agencement d'un stand de maquillage, la déambulation d'un sculpteur de ballons, la distribution de jouets et de chocolats viendront nourrir de jolis souvenirs pour les enfants et leurs familles.

Fabriquer avec les enfants de la ville d'Ozoir-la-Ferrière des éléments de décoration à partir d'objets de récupération, détourner des accessoires du quotidien sont aussi des pistes qui nous animent. Notre réseau d'artistes plasticiens est très intéressé par la démarche. Elle peut être, de plus, très ludique et très « rigolote ». Des prototypes pourraient être élaborés pour obtenir l'adhésion des commerçants.



REÇU EN PREFECTURE

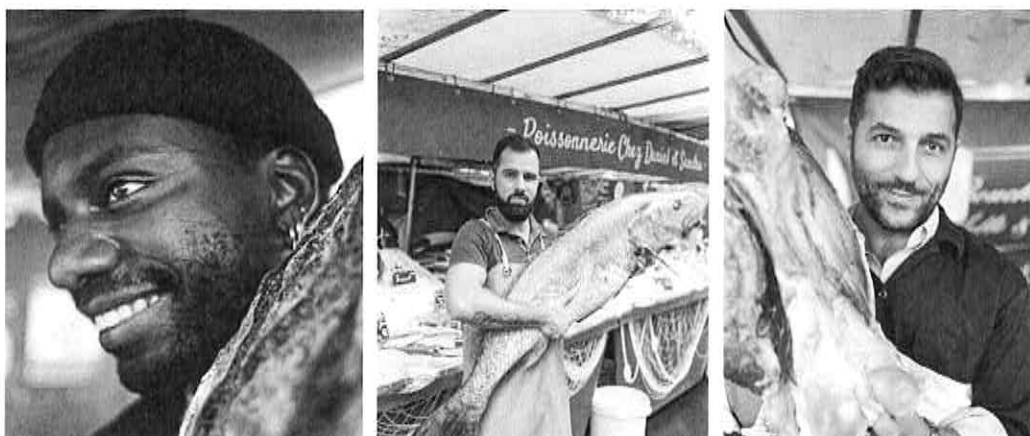
le 20/12/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-077-217703503-20231214-DEL16_410_2

Budget de l'opération : 4 000 €

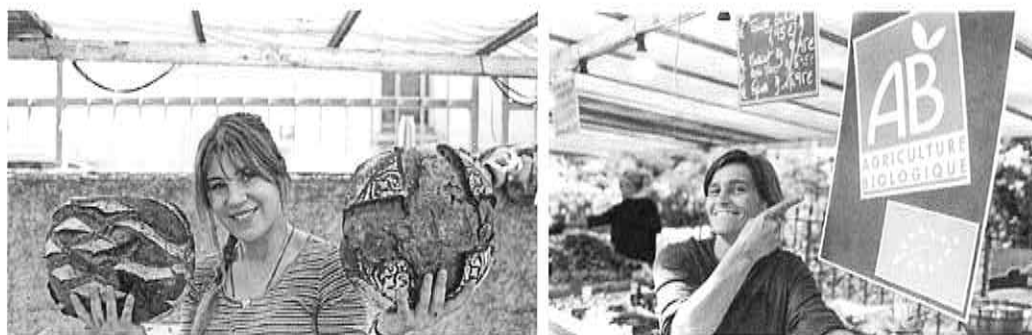
- Des portraits de commerçants. L'idée est de valoriser les métiers et le savoir-faire des commerçants qui œuvrent sur le marché d'Ozoir-la-Ferrière, les mardis, jeudis et samedis. Nous proposons la réalisation d'une vingtaine de clichés photographiques en noir et blanc, imprimés sur des grands formats (80 cm x 120 cm). Prises par un artiste, qui a une grande expérience des portraits de rue, ces photos seraient exposées autour du marché, voire ensuite dans d'autres lieux à définir avec les acteurs culturels du territoire. L'exposition, ainsi constituée, raconterait une histoire singulière, une belle histoire. La théâtralisation des scènes serait très sobre pour laisser une large place aux visages, aux mains, aux sourires, aux regards bienveillants...



Un petit texte accompagnerait chacune des photos et dévoilerait ainsi une part encore plus grande de leur intimité. Un poissonnier, un boucher, un primeur, un maraîcher, un fromager, un charcutier... Audelà des métiers, cette exposition éclairerait des femmes, des hommes ou plutôt des gueules, ou bien encore de jolies personnes qui aiment servir, qui aiment transmettre, qui aiment aussi partager.

Les tirages photographiques, parce qu'ils seraient exposés en extérieur pour être au plus près d'un large public, nécessiteront une solution d'impression avec des encres solidifiées sur une plaque de Dibond de 3 mm d'épaisseur. En effet, comme les photos seraient soumises aux intempéries et agressions extérieurs (soleil, vent, pluie ...), il sera proposé ce support pour garantir un parfait vieillissement.

Notre expérience dans ce type de démarche artistique nous permet d'attester que les retombées de cette animation sont nombreuses ; des commerçants fiers car ils le vivent comme une reconnaissance de leur profession, une clientèle ravie de voir affiché « son » commerçant, des populations qui découvrent leur marché autrement... C'est aussi un magnifique prétexte pour parler du marché différemment. La presse est très avide de ce type de sujets.



Quelques exemples de clichés réalisés pour la Ville de Paris.

Budget de l'opération : 2 500 €

Le budget total des animations, renseigné dans le compte d'exploitation, s'élève à 12 600 € et permet de financer l'organisation de cinq actions par an. S'ajoute à ce montant, les frais correspondant au community manager pour 1 507 € par an, soit 1 h par semaine.

Le budget total du programme d'animations s'élève donc à 14 107 €.

Nous saurons nous adapter et coller aux actions portées par la ville d'Ozoir-la-Ferrière. En effet si la ville souhaite que nous déclinions une manifestation particulière, nous saurons prendre place au sein de cette dynamique. Nous nous engageons aussi et surtout à obtenir la participation et l'adhésion des commerçants pour construire ainsi une action collective et partagée par tous.

Un marché de food trucks

Nous avons lancé l'an dernier aux USA dans la banlieue de Chicago un marché de food Trucks hebdomadaire qui a connu un véritable succès, bien au-delà de nos espérances. Le phénomène streetfood avec les food trucks est très populaire en France et rencontre aussi un vif succès. Après en avoir discuté avec les intéressés nous proposons de faire un essai d'un événement sur deux jours dans un endroit spécifique de la ville. Nous souhaitons organiser en collaboration avec la ville cet événement qui pourrait se décliner à plusieurs reprises dans l'année. En terme de responsabilité, la ville prendra en charge la communication et nous de l'organisation avec le concours des services municipaux lors de l'événement, comme la sécurité, le matériel et les équipements (tables, chaises).

La Semaco souhaite organiser un marché de food trucks. Nous nous chargerons du recrutement des exposants, des demandes



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20231214-DEL16_419_2

administratives pour ce type d'évènement, de la présence lors de l'évènement d'un placier pour encadrer, de personnels pour le nettoyage du site, de la mise en place de la politique de communication en collaboration avec le service communication de la ville pour lequel nous solliciterons la présence de l'évènement sur les réseaux sociaux de la ville ainsi qu'un rédactionnel dans le journal municipal. De plus, pour ce type de festival nous nous appuyerons sur un de nos partenaires le groupe OFER CONSULTING, spécialisé dans ce type d'évènement, afin d'animer aussi le festival par des animations culinaires, démonstration et déclinaison de recettes de saisons, concours culinaires etc.

En effet, le phénomène de street-food est grandissant en France et nous avons depuis 10 ans une forte demande d'installation de food truck sur nos marchés. Nous avons une liste importante de prospect qui travaille déjà pour certains sur nos marchés et qui nous ont déjà demandé, la mise en place de festival de Food Trucks sur des villes franciliennes.

Des tables et chaises avec des manges-debout seront installées pour que les visiteurs puissent déguster les cuisines du monde vendues à des prix abordables pour tous. Une animation musicale sera mise en place en complément de la démonstration culinaire.

Un marché du terroir avec des producteurs

La Semaco a développé un partenariat avec la direction de la Chambre d'agriculture de la Corrèze, pour animer des marchés fermiers, dénommés marchés des producteurs de pays. Une quinzaine de fermiers sont pressentis pour animer cette proposition. Nous proposons deux rendez-vous par an. Rappelons que "Marchés des Producteurs de Pays" est une marque des Chambres d'agriculture. Ces marchés réunissent uniquement et exclusivement des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques, garantissant ainsi au consommateur :



- la qualité fermière des productions,
- des produits locaux, de saison et des spécialités de pays
- la qualité des pratiques de production et transformation,
- un contact direct avec le producteur,
- une transparence sur les pratiques agricoles.

Réguliers, saisonniers ou événementiels, ces marchés valorisent pleinement la richesse et la diversité des productions de nos terroirs et permettent ainsi d'acheter les meilleurs produits locaux "à la source".

Une stratégie de communication

Chaque action fera l'objet en amont d'une campagne de communication. Des outils de communication, tels que des affiches, des calicots et des tracts seront réalisés, en étroite collaboration avec la direction de la communication de la ville.

Des graphistes d'une agence de communication nous accompagneront et respecteront la charte graphique de la ville. Des insertions dans les différents supports d'information de la ville seront demandées : magazine municipal d'Ozoir-la-Ferrière, réseaux sociaux, site internet... Bien entendu, nous tiendrons compte des délais qu'imposent la conception et la fabrication des différents supports municipaux. La presse locale (comme Le Parisien) sera également mobilisée afin de bénéficier d'une couverture médiatique, la plus large possible. La Semaco s'attachera également à démarcher les différents acteurs-partenaires de la ville pour les associer à l'organisation des différentes animations.

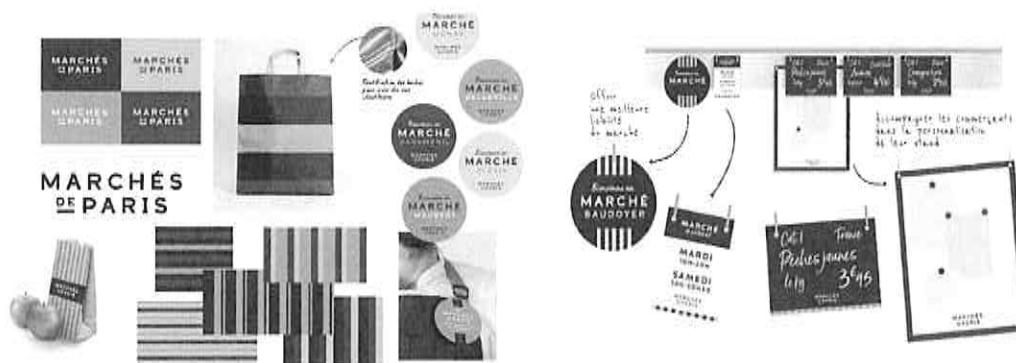
Au-delà de cette communication événementielle, il faudra trouver avec la direction de la communication de la ville, les supports mais aussi les angles ou les accroches, au sens journaliste du terme, qui permettront de mettre en lumière des commerçants et leurs produits. Des histoires singulières pourraient ainsi être relatées et éclairées. En effet, le commerce non sédentaire regorge de belles histoires autour des produits que les commerçants vendent ou transforment. Les habitants doivent être



fiers de leur marché, dans toutes ses dimensions. A nous de développer ce sentiment d'appartenance, en invitant les habitants à partager les coulisses de ce métier, si particulier.

Toujours dans cet esprit, nous participerons à la création d'une communauté de clients fidèles sur les réseaux sociaux. L'idée est bien de donner de nouveaux réflexes aux habitants et populations voisines, en partant de besoins existants. Les marchés seront présentés comme une réponse désirable à leurs besoins. Il s'agira de créer des événements sur le marché, pour fidéliser et recruter de nouveaux clients. Faire vivre des expériences toujours renouvelées pour attirer la curiosité et récompenser la fidélité en prenant appui sur un pool d'influenceurs. Quelques repères en disent long sur l'impact des réseaux sociaux et des profils de Semaco : en exemple, la Semaco enregistre plus de 5000 followers.

Nous proposons de créer une identité visuelle qui permettra d'appuyer la personnalité et les spécificités du marché d'Ozoir-la-Ferrière. Dans l'esprit de l'identité d'une marque de fabrique, il s'agit de retenir des couleurs, des icônes, une typographie... Travailler ce volet permettra aussi de conforter la notoriété du marché et de renforcer son attractivité. Plus concrètement, nous pourrions retrouver ces éléments graphiques dans les outils de communication lors des animations ou événements organisés dans le marché. A titre d'exemple, nous avons accompagné la Ville de Paris dans cette réflexion et proposé quelques prototypes.





L'application de livraison à domicile



Par ailleurs, la Semaco propose de déployer un service de commande des courses du marché. Cette pratique est adoptée depuis plusieurs années, avec un développement encore plus dynamique depuis la crise sanitaire de 2020. De nombreuses applications existent et s'inscrivent suivant les mêmes principes : se créer un profil, indiquer un moyen de paiement, rentrer son adresse postale et commander. Ensuite, il suffit de patienter pendant un temps, plus ou moins long, avant de recevoir son achat chez soi ou sur son lieu de travail.

Ces applications portent des services de ce type, plus ou moins performants. C'est pourquoi, nous proposons de coordonner et d'amplifier ce service de livraison en mobilisant une seule application sur l'ensemble des marchés. Notre expérience, en la matière, à travers « Les marchés de Paris connectés » confirme l'intérêt du service. Plus concrètement, avec « Les marchés de Paris connectés », vous pouvez désormais faire votre marché à distance, depuis votre smartphone. En quelques clics, votre panier de légumes est livré à votre domicile. Nous nous appuyons maintenant sur les compétences et le savoirfaire de SensDigital, société très engagée aux côtés des Chambres de commerce.

Pour illustrer notre proposition, «Les Marchés d'Ozoir-la-Ferrière connectés», permettrait de proposer un service unique et complet de commande et/ou de livraison, très lisible. La livraison à domicile ou sur le lieu de travail pourrait être effectuée en vélo cargo électrique.

En complément, il est proposé de fournir à la clientèle et aux commerçants, une connexion WiFi performante. Ce réseau WiFi public sera accessible facilement et donc ouvert à tous.

1-3 une politique de recrutement et de fidélisation des commerçants

La politique de recrutement développée par la Semaco est exposée dans la rubrique 3-1 de la présente offre ? Notre stratégie de prospection nous permet d'obtenir d'excellents résultats malgré la conjoncture économique complexe, actuellement. Rappelons que chaque jour, une équipe de la Semaco prospecte et va à la rencontre des commerçants pour dessiner des collaborations. D'ailleurs dans le cadre de notre politique d'accueil de nouveaux commerçants, ils nous arrivent parfois d'accompagner leur installation sur les marchés que nous gérons, y compris en mettant à leur disposition du matériel.

La fidélisation passe aussi par des contraintes, des obligations contractuelles afin que les commerçants abonnés respectent les rythmes d'ouvertures au public de la halle. Dans cet esprit, il est proposé d'introduire cette obligation dans le règlement intérieur. Celle d'obliger une présence des commerçants les mercredis et samedis, sauf durant les congés annuels.

Fidéliser les commerçants, c'est aussi s'assurer qu'ils soient écoutés et satisfaits. La Semaco est très attachée à construire et à entretenir en permanence de belles et fortes relations avec ses commerçants. Etre très présent et disponible en favorisant les échanges directs. L'idée est de garantir des réponses lorsqu'une difficulté se présente à eux. Qu'elle soit technique, humaine ou administrative.

D'ailleurs, il nous arrive de recueillir leur avis à travers des enquêtes de satisfaction ou des questionnaires pour apprécier plus collectivement une prise de décision.

Il nous faudra structurer de nouveaux services pour leur clientèle comme le service de commande. Il nécessite l'adhésion et l'engagement du commerçant aux exigences et contraintes de l'application. En effet, c'est le commerçant qui met en ligne ses produits et ses prix. Il se charge de son actualisation. Il est proposé aux clients de venir chercher son panier préparé sur le stand du commerçant et pourquoi pas à terme de se faire livrer. Nous nous positionnons comme le facilitateur entre les différents intervenants voire d'identifier le service ou l'entreprise qui pourrait assurer la livraison à domicile ou sur le lieu de travail. Nous privilégierons, dans ce cas, des modes de transport doux, type vélo cargo.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-2177 035 03-20231214-DELIB_410_2

2. La note méthodologique

2-1 les moyens déployés et les modalités d'exploitation

L'exploitation du marché de la ville d'Ozoir-la-Ferrière nécessite la constitution d'une équipe de trois agents, représentant un total de 1,3 ETP. **En clair, la Semaco se donnera les moyens d'obtenir un résultat irréprochable.**

Personnel mis à disposition	Fonction	Nombre d'heures/mois	Type de contrat	ETP	Ancienneté
1	Placier	70	CDI	0,46	02/04/07
1	Chauffeur BOM	34,64	CDI	0,23	
1	Balayeur	58	CDI	0,38	01/07/20
1	Balayeur	35	CDI	0,23	31/12/19
	Total	197,64		1,3	

Pour information, le planning du régisseur placier se décline ainsi :

- o Mercredi de 6h30 à 14h sur le marché, dont une heure de pause
- o Jeudi de 9h à 12h, au siège, pour les missions de comptabilité, secrétariat, interventions techniques, transmission des rapports, prises de consignes et remontées d'informations.
- o Samedi de 6h30 à 14h sur le marché, dont une heure de pause.

Une gestion rigoureuse et appliquée

Un régisseur placier sera dépêché sur les lieux afin de vérifier le bon placement des commerçants, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, notamment à ce jour, le règlement intérieur, en cours de rédaction et de validation par la ville d'Ozoir-la-Ferrière.

Une veille juridique permanente

La Semaco développe et entretient un partenariat très fort avec les chambres consulaires que sont la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ile-de-France. Dans ce cadre, nous bénéficions des services juridiques



de ces instances pour prendre connaissance des actualités législatives et nous ne manquons pas de les saisir pour toute question relative à la mise en œuvre de nouvelles dispositions.

Par ailleurs, la Semaco a mis en place une cellule de veille juridique, depuis plusieurs années maintenant, animée par Maître Jean-Jacques Israël, fondateur du cabinet d'avocats du même nom, spécialisé en droit administratif, en droit public et en droit économique. De plus, ses compétences en droit des libertés fondamentales complètent son profil. Des modalités de liaison continue et d'alerte seront proposées pour construire un partage d'informations permanent avec les services de la ville d'Ozoir-la-Ferrière.

Un règlement intérieur des marchés actualisé

Un exemplaire du règlement intérieur du marché sera remis, contre signature, à tous les commerçants abonnés. Une copie de ces attestations, signées par les commerçants, sera transmise à la ville. Après chaque modification ou actualisation de ce cadre de référence, que représente le règlement, un nouvel exemplaire sera distribué et notifié.

La Semaco s'engage à participer à la nécessaire révision du règlement des marchés aux côtés des services de la ville d'Ozoir-la-Ferrière. L'actualisation du règlement permettra de disposer d'un véritable outil au service du projet politique que le conseil municipal entend porter. En effet, il doit prendre en compte les dispositions législatives actuelles.

Au-delà des nécessaires dispositions générales, le règlement devra certes définir certains contours comme les jours et heures de tenues des séances de marché, les procédures d'abonnements (gestion du marché, des horaires – modalités de fonctionnement – périodes d'ouverture et de fourniture du marché au public et aux professionnels – animations – conditions d'attribution des emplacements et procédures d'instruction – réglementation d'emplacements – modalités d'occupation – modalités de fermeture temporaire – cessation d'activité - les travaux et maintenance – le redevance et les charges - l'affichage des prix et mentions – les caractéristiques des emplacements - l'installation des étals, l'utilisation du matériel électrique - la propreté des emplacements et des resserres - les mesures d'ordre public et de sécurité - le respect de l'hygiène alimentaire - la circulation - la livraison et l'évacuation des marchandises - le stationnement - les responsabilités - les sanctions et résiliations - les réclamations - les commissions consultatives (sa composition, son rôle, son élection...) - les dispositions transitoires...

Mais devra aussi prendre appui sur la réglementation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022, en réajustant le règlement actuel, notamment autour de la lutte contre le plastique à usage unique, dans le cadre de la loi anti-gaspillage et économie circulaire. N'oublions pas que la loi met également fin à l'élimination des invendus non-alimentaires. Elle vise à encourager le don en faveur des associations de lutte contre la précarité et des structures de l'économie sociale et solidaire. Il sera également proposé d'afficher comme axe prioritaire la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Bien entendu, il nous faudra intégrer les interdictions de demain, comme celle de la vaisselle jetable pour les repas servis sur place ou encore celle de vendre des produits cosmétiques rincés contenant des microplastiques...

Il sera également indispensable de préciser que des documents seront à fournir comme la transmission, tous les ans pour les abonnés, des différents documents pour exercer sur le marché, sans oublier la certification biologique pour les commerçants bio.

Nous proposerons que cette actualisation soit présentée aux représentants des commerçants afin d'entretenir un nécessaire partage collectif de ce cadre que représente le règlement intérieur.

Ce règlement intérieur actualisé, dès sa validation par le conseil municipal d'Ozoir-la-Ferrière, fera l'objet d'une diffusion à l'ensemble des commerçants, contre signature de ces derniers.

Le régisseur placier vérifiera les documents permettant l'activité de commerçants non sédentaires, auprès des commerçants volants, et procédera à leur placement sur les emplacements libres et réservés en respectant les conditions de voisinage. Il veillera à faire respecter le périmètre du marché ainsi que les emplacements au sol, conformément au plan transmis par la ville d'Ozoir-la-Ferrière. Il observera tout particulièrement la qualité de l'offre commerciale et le professionnalisme des commerçants. Il ne manquera pas de signaler à la direction générale de la Semaco, tout dysfonctionnement ou désordre. Cette dernière se chargera de le transmettre aux services compétents de la ville.

Il s'assurera que les commerçants apposent une pancarte renseignant leur nom et numéro de registre de commerce.

Un exemplaire du règlement intérieur du marché sera remis, dès son actualisation, contre signature, à tous les commerçants abonnés. Une copie de ces attestations, signées par les commerçants, sera transmise à la ville. Après chaque modification ou actualisation de ce cadre de référence, que représente le règlement, un nouvel exemplaire sera distribué et notifié.

Précisons que la direction générale de la Semaco est fortement impliquée dans la gestion des commerçants et connaît tous les commerçants qui investissent les marchés. C'est bien cette parfaite connaissance des problématiques du commerce non sédentaire qui en fait sa force et sa réputation. Cette proximité au quotidien est très appréciée des commerçants. Elle est reconnue et qualifiée telle une

REGISSEUR PLACIER - Fiche de poste

Les missions principales du Régisseur Placier

Le Régisseur Placier assure le placement des commerçants dans le respect de la réglementation en matière d'installation et d'occupation du domaine public. Il encaisse les redevances liées à l'utilisation du domaine public. Il prévient et gère les conflits en lien avec le partage de l'espace public.

Les activités et tâches du Régisseur Placier

- Assurer l'accueil et le placement des commerçants abonnés et volants, et l'encaissement des droits de place.
- Veiller à l'application et au respect de la réglementation et faire appliquer le règlement municipal.
- Instruire les demandes des commerçants ambulants.
- Contrôler les documents réglementaires des commerçants ambulants et suivre la validité des autorisations.
- Faire respecter les règles et les conditions de sécurité relatives à l'accès et à la circulation du public et des moyens d'intervention.
- Informer et renseigner les professionnels et particuliers sur la réglementation en vigueur et les orienter vers les services compétents.
- Assurer une médiation dans les conflits d'intérêt.
- Gérer les conflits d'usage et les inconvénients.
- Signaler immédiatement aux services compétents et en parallèle à la direction générale de la Semaco, tout désordre, anomalie ou dysfonctionnement.
- Participer aux animations en assurant et en installant la logistique nécessaire.
- Faire respecter les consignes de propreté et de tri des déchets.
- Veiller à la bonne exécution de prestations de nettoyage, de collecte des déchets et signaler tout manquement.
- Accueillir et accompagner les associations autorisées à organiser la collecte des invendus alimentaires.

Les savoirs socio-professionnels

- Réglementation du domaine public relative à l'activité commerciale.
- Techniques d'accueil, d'écoute et de négociation.
- Principes et techniques de médiation et de résolution des conflits.
- Procédures de placement et d'encaissement.
- Procédures hiérarchiques de transmission des consignes et informations ainsi que du rendu compte.
- Connaissances environnement territorial.
- Connaissances en informatique.
- Maîtrise de la facturation électronique.
- Formation aux habilitations électriques EO, HO, HDV.
- Formation d'équipier d'évacuation.
- Formation aux premiers secours.
- Ethique professionnelle et personnelle.

Les savoirs généraux

- Ecrits professionnels.
- Bonne aptitude au calcul mental (aisance avec les chiffres).
- Bonne aptitude physique (station debout prolongée ; travail en extérieur en toute saison).
- Sens de l'organisation, rigueur, aptitude au travail en équipe.
- Capacité à gérer des situations difficiles, savoir faire preuve de fermeté, d'équité.
- Devoir d'honnêteté, d'intégrité et de distance dans la relation avec tous les commerçants.
- Techniques de communication.

Le positionnement du poste

- Rattachement hiérarchique : directeur général
- Relations (interlocuteurs internes) : le responsable du personnel, le régisseur principal (rendu compte hebdomadaire de l'activité), le responsable des animations, le responsable des achats, le responsable technique.
- Relations (interlocuteurs externes) : les commerçants des marchés, les services municipaux concernés, la police municipale, la police nationale, le centre de secours, l'entreprise d'électricité mandatée par la société pour intervenir sous astreinte.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-977-2177 039 03-2 023 12 14-DEL IB_4 10_2

véritable valeur ajoutée. Le régisseur placier portera une attention toute particulière sur le respect des règles et zones de stationnements par les commerçants, en accompagnant la ville, et s'assurera de la parfaite accessibilité de la clientèle, des entrées d'immeubles, des passages piétons, des voies pompiers, des pistes cyclables et des infrastructures de transports collectifs. Le régisseur placiers veillera à l'entretien et au respect des installations mises à la disposition des commerçants.

Il s'assurera que les directives européennes relatives à la salubrité et l'hygiène des denrées alimentaires soient respectées avec rigueur. De même que les nouvelles exigences en matière d'hygiène générale qui s'imposent également aux commerçants et à leur personnel. En exemple, il sera très vigilant afin que les commerçants disposent d'installations adaptées, autrement dit d'un environnement favorable pour exercer leur métier dans des conditions d'hygiène optimales. Nous travaillons actuellement sur l'écriture de fiches pratiques sur les obligations des vendeurs sur un marché de plein air et notamment la réglementation en vigueur, dans le prolongement des arrêtés relatifs aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits d'origine animale et denrées alimentaires en contenant.

Le régisseur placier s'assurera que les règles et les horaires de déballage et de emballage soient pleinement respectées et bien entendu, les procédures de stationnement. Aucun véhicule ne stationnera sur la place en dehors du cadre renseigné dans le règlement intérieur. De plus, l'installation des bornes escamotables va aider à structurer ces prestations. La mise en service des bornes, position hausse ou basse, sera assurée par le placier.

Le régisseur placier s'assurera également du bon fonctionnement des installations en eau et en électricité et des dispositifs de sécurité. Il contrôlera tout particulièrement les branchements électriques des commerçants. Ses qualifications lui permettent d'accéder aux armoires électriques et d'intervenir sans délais. En effet, les régisseurs placiers de la Semaco ont suivi une formation à l'habilitation électrique B0-H0V.

Les missions des régisseurs placiers de la Semaco ne se limitent pas au placement et à l'encaissement des droits de place, des taxes et des consommations de fluides. Ils recherchent un parfait alignement des installations des commerçants dans un souci esthétique. Ils veillent au bon accueil de la clientèle et aux caractères attractifs et animés des marchés. Ils auront suivi une formation aux premiers secours, à l'évacuation des ERP, une formation feu et évacuation des personnes à mobilité réduites.

Rappelons également que le régisseur placier veillera, pendant la tenue des marchés, que les commerçants ne laissent aucun débris et aucun emballage vide de façon visible dans leur emplacement, un sac poubelle leur sera distribué à chaque marché. Il s'assurera que les places soient rendues propres, à savoir balayées et sans utiliser un quelconque produit notamment lorsqu'ils font usage d'eau.

Une rencontre hebdomadaire au siège social de la Semaco sera organisée entre la direction générale et le régisseur placier afin d'opérer un suivi de qualité. Chaque rencontre donnera lieu à un relevé de décisions, tel un tableau de bord, pour cerner et agir sur tous les sujets qui concernent la vie du marché.

Des visites du marché d'Ozoir-la-Ferrière de la direction seront régulièrement programmées pour compléter les interventions et consolider, voire vérifier les résultats obtenus. Rappelons que Pascal Bensidoun, Directeur général de la Semaco, est joignable en permanence et organisera ou déclenchera les interventions nécessaires, si besoin. Il connaît maintenant très bien la ville d'Ozoir-la-Ferrière, ses spécificités et ses interlocuteurs. Il effectuera de plus des contrôles inopinés pour nourrir l'évaluation du service rendu, toujours dans le souci de le parfaire.

Un état de présence des commerçants volants et abonnés sera communiqué à la ville d'Ozoir-la-Ferrière, sur simple demande de cette dernière. Ce support renseignera également les candidats aux demandes de place en qualité de titulaire ainsi que les mouvements des commerçants titulaires (entrées et sorties).

Chaque nouvelle demande d'abonnement sera instruite par la Semaco, puis proposer pour validation à la ville, lors de la Commission des marchés. Cette commission permettrait de mobiliser les commerçants dans une dynamique participative afin de construire et nourrir un véritable collectif. La Semaco accompagnera cette instance et nourrira ses travaux.

Toutes les demandes d'abonnement seront enregistrées en liste d'attente dans un logiciel informatique de gestion des marchés et transmise à la ville d'Ozoir-la-Ferrière.

De plus, lors d'une succession par un commerçant abonné titulaire d'une autorisation de plus de trois ans, la Semaco veillera au respect de la loi, dite Pinel, et de sa circulaire d'application, relative aux activités commerciales sur le domaine public.

La perception des droits de place

La perception des droits de place s'effectuera auprès des abonnés et des volants des marchés selon la grille tarifaire fixée par le Conseil Municipal d'Ozoir-la-Ferrière. Le montant des droits est calculé en fonction du linéaire occupé ainsi que des taxes de nettoyage et d'animation. Sont également répercutés les charges relatives à l'eau et à l'électricité.

La perception des droits de place sera donc assurée par un régisseur placier. Il sera doté d'un matériel portable PA 920. Spécialiste dans l'informatisation des occupations du domaine public pour les collectivités, la société Sogelink, partenaire de la Semaco, nous accompagne pour mettre en place le logiciel Geodp-placier. Ce logiciel est simple et permet une gestion aussi bien sur le terrain qu'au bureau. Il permet la gestion des dossiers des commerçants, le contrôle ou le relevé des infractions, la prise de photo, la gestion de l'assiduité des commerçants, la



facturation et l'encaissement, l'impression de tickets, le contrôle des pièces justificatives, le paiement par carte bancaire...

Précisons qu'il permet de répondre au décret 2018-689 du 1^{er} août 2018 sur la dématérialisation des paiements. La solution de paiement par carte bancaire a été intégrée à l'application Geodp-placier afin de faciliter les versements.

Les démarches sont ainsi automatisées et les règles de gestion paramétrées.

La perception des droits de place s'effectuera auprès des abonnés et des volants selon la grille tarifaire de la ville d'Ozoir-la-Ferrière. Chaque commerçant abonné recevra, tous les quinze jours, une facture nominative numérotée. Elle renseignera le nom du commerçant, son adresse, la nature du commerce exercé, le nom du marché bien entendu, le numéro de la carte du commerçant, le numéro de l'emplacement, le nombre de m² ainsi que le montant total, en précisant la tva. Un contrat d'accompagnement et d'assistance est souscrit avec la société Sogelink. Cette société assure la formation des personnels et le déploiement du logiciel afin de répondre aux attentes de la ville d'Ozoir-la-Ferrière. Chaque commerçant abonné recevra, tous les quinze jours, une facture nominative numérotée. Elle renseignera le nom du commerçant, son adresse, la nature du commerce exercé, le nom du marché, le nombre de mètres, le prix du mètre linéaire, le nombre de séances pour le mois concerné et le montant

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-21770563-20231214-DEL16_410_2

total en précisant la TVA. Les abonnements devront être payés d'avance. En cas d'impayés, il sera attendu la mise en œuvre des sanctions prévues au règlement.

Les commerçants volants seront destinataires d'une facture nominative numérotée éditée le jour même. Figureront également les indications suivantes : le nom du marché, le numéro de la carte du commerçant, le nombre de mètres, le prix du mètre linéaire ainsi que le montant total, en précisant la TVA.

Sera intégré dans les appareils, le fichier des commerçants volants de la ville d'Ozoir-la-Ferrière. Pour information, la Semaco a engagé un développement du nouveau logiciel, pour encore mieux coller à nos exigences et celles que la ville ne manquera pas d'avoir.

A l'occasion de l'entretien hebdomadaire entre la direction générale de la Semaco et le régisseur placier, les appareils seront vidés de leurs informations et transférés sur le serveur du siège pour effectuer le traitement comptable et sauvegarder les rapports et constatations.

Cet outil permet à chaque régisseur d'envoyer par télétransmission les encaissements et rapports du jour. Un contrat d'assistance «full service» sera souscrit afin d'en assurer la maintenance. Un appareil supplémentaire sera acquis afin de palier à d'éventuels impondérables.

La facturière électronique est un véritable lien permanent et tracé avec le siège de la société. L'appareil est doté d'un lecteur de code barre, d'un lecteur infrarouge, d'un lecteur de carte à puce, d'un modem pour se connecter à internet. Le régisseur placier a bénéficié d'une formation et maîtrise parfaitement l'outil. L'appareil permettra aussi des clichés photographiques afin d'éclairer les remontées d'informations ou d'illustrer un rapport de constatation établi par le placier.

Il renseignera les problèmes constatés de tout ordre : dysfonctionnements des installations eau ou électriques, désordres de voirie (trottoir, chaussée, mobilier urbain endommagé...) ainsi que les problèmes relatifs au non-respect du règlement du marché. Ces rapports entraineront automatiquement et en temps réel une saisine du service concerné pour traitement et résolution. En exemple, lorsqu'une défaillance électrique sera identifiée, le placier saisira sur sa facturière le problème en question. Ce signalement sera immédiatement transmis au prestataire de la Semaco, en charge de l'entretien des installations électriques, pour intervention. En ce qui concerne des faits touchant à l'ordre public ou impactant la sécurité publique, les services de police municipale et nationale de la ville d'Ozoir-la-Ferrière seront immédiatement saisis et avisés. Nous serons très attentifs à toutes les formes de déviance.

Par ailleurs, les commerçants pourront procéder très prochainement aux règlements de leur quittance par carte bancaire car les régisseurs seront équipés, dans les mois qui viennent de lecteurs mobiles de carte bancaire. Ces modalités, pour information, sont déjà opérationnelles sur nos marchés parisiens. Les règlements pourront aussi être effectués en espèces ou par chèque.

De manière plus globale, la Semaco signalera à la ville d'Ozoir-la-Ferrière, tout dysfonctionnement qui révèle un non-respect du règlement des marchés.

Les fluides consommés, eau et électricité, seront refacturés selon leur consommation, aux commerçants. Par contre, les abonnements de ces deux fluides seront pris en charge par la Semaco.

Une gestion transparente et une communication en temps réel avec la ville d'Ozoir-la-Ferrière

Pour permettre à la ville d'Ozoir-la-Ferrière de contrôler l'exploitation et la gestion des marchés, la Semaco transmettra tous les documents demandés et développera son logiciel pour permettre des transmissions encore plus fluides et plus automatiques. La démarche et les modalités de fonctionnement proposées pour assurer un pilotage stratégique opérationnel des marchés et garantir un suivi rigoureux

de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du marché d'Ozoir-la-Ferrière est la suivante.

Les modalités de fonctionnement reposent sur la mise en place d'instances de pilotage et technique pour la gouvernance et la gestion de la délégation. Nous suggérons la constitution d'un comité de pilotage composé de représentants de l'exécutif municipal et de la direction générale de la Semaco. Cette instance portera les grandes orientations autour de la gestion et l'exploitation du marché, mettra en place les instances techniques plus opérationnelles. Nous proposons une rencontre mensuelle, la première année du contrat, et trimestrielle les années suivantes. En appui de cette instance, les groupes techniques seront composés d'acteurs concernés par les sujets à traiter. En exemple, les représentants des polices nationale et municipale lorsqu'il s'agira des sujets autour du stationnement ou de la sécurité en général. Chaque rencontre donnera lieu à un relevé de décisions qui sera adressé par mail aux participants.

Bien entendu, ces instances ne sont pas là pour se substituer aux commissions règlementaires des marchés mais pour compléter leurs travaux.

Précisons que cette délégation sera portée en la personne de Pascal Bensidoun, directeur général de la société. Rappelons également que nous disposons d'une cellule mobilisable en permanence, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Cette instance d'astreinte intervient sur des sujets très divers pour prendre en compte les urgences de tout ordre : fuites, dégradations y compris en dehors des séances de marché, pannes, accidents, intempéries... Nos techniciens peuvent intervenir aussi bien sur des ouvrages bâtis, des matériels roulants ou bien encore sur des réseaux électriques ou en eau. Nous nous appuyons également sur des entreprises spécialisées sous contrat avec la Semaco pour intervenir sur des sujets complexes comme l'engorgement des réseaux d'eaux usées ou les importants dysfonctionnements électriques...

Pour permettre une consultation en temps réel des informations relatives au marché, notre service informatique mettra en place une connexion internet. Cette connexion permettra aux services de la ville d'Ozoir-la-Ferrière d'accéder aux informations relatives au marché. Nous utilisons le logiciel Geodp qui fait l'objet régulièrement de développements pour parfaire son exploitation et son accessibilité.

Dans tous les cas, il sera possible de consulter, dès le démarrage de la délégation, les fichiers suivants :

- La liste des titulaires, à savoir les commerçants abonnés (noms, prénoms, adresses, activités, dates d'admission, les métrages, RC),
- La liste des candidats, à savoir la liste d'attente des commerçants en cours d'abonnements (noms, prénoms, adresses, coordonnées téléphoniques, activités, dates d'entrée sur la liste d'enregistrement et de renouvellement),
- La fréquentation des commerçants volants (noms, prénoms, montants, métrages, dates de la séance, numéros de la carte de commerçant, RC),
- La facturation des commerçants et les impayés (nom du marché, noms, prénoms, activités, période d'impayés, montants (ht et ttc), date de consultation, numéros des quittances).

Concernant la gestion des commerçants en situation d'impayés, il sera adressé une mise en demeure lorsque deux quittances seront constatées « impayées », avec accusé de réception. Une copie de ce courrier sera adressée à la ville. Nous solliciterons ensuite les services d'un cabinet de recouvrement qui maîtrise les fonctionnements des marchés pour engager la procédure. Un rendu compte précis sera communiqué à la ville en renseignant les différentes démarches engagées et leurs résultats.

Par ailleurs, la Semaco s'engage à informer la ville d'Ozoir-la-Ferrière de toute anomalie, tout incident ou dysfonctionnement sur un marché. Elle fournira, tous les mois :

- La liste nominative des commerçants abonnés. Pour chaque commerçant, cette liste comportera les renseignements suivants : nom, prénom, adresse personnelle, date de naissance, commerce exercé et le métrage.

- Un état nominatif et informatisé de la présence des commerçants abonnés à chaque tenue de marché et des extensions octroyés.
- Un état nominatif et informatisé des commerçants volants, établi à chaque tenue de marché, comportant le nom, le prénom et le métrage des commerçants volants placés.
- Un bordereau informatisé mensuel des recettes encaissées auprès des commerçants volants et abonnés.
- Le nombre d'emplacements vacants.
- La liste des postulants à l'obtention d'un emplacement fixe, présenté par catégorie d'activité. Pour chaque postulant, cette liste comporte les mentions suivantes : nom, prénom, date de naissance, commerce demandé, date de la première inscription sur la liste des postulants, date du renouvellement de la demande le cas échéant, nombre de jours d'attente par catégorie de commerce.
- Les propositions de la Semaco en matière d'abonnement de nouveaux commerçants, accompagnées d'un dossier complet d'admission pour chacune de ces propositions.
- Un rapport détaillé des infractions commises par les commerçants et des incidents survenus sur le marché. Ce rapport précisera la date des événements, les personnes concernées, un descriptif précis des faits, des photos ou représentations graphiques si besoin. Pour les faits touchant à l'ordre public, la Semaco en avisera la ville d'Ozoir-la-Ferrière immédiatement.
- La liste des opérations de mutations effectuées au cours du mois écoulé.
- Un plan informatisé du marché avec le nom et l'activité des commerçants abonnés sur les emplacements.
- Un état nominatif des droits impayés aux fins de sanction sous forme de tableau.

Tous les ans, il sera renseigné le nombre de producteurs, de commerçant en circuit-court et de commerçants certifiés biologiques, le nombre de commerçants fruits et légumes ainsi que le nombre de commerçants volants et par type d'activité.

Nous proposons également la réalisation d'enquêtes. En effet, la Semaco est attachée à mesurer la satisfaction de la clientèle et des commerçants à travers la réalisation d'enquêtes. Nous avons élaboré un questionnaire avec le Centre d'observation de la Cci Ile-de-France et Junior Essec Conseil.

Le support rassemble les questions comme le sexe, l'âge et l'adresse du répondant, la catégorie PCS, la composition du foyer, le nombre d'enfants, le mode de déplacement pour se rendre sur le marché, la distance parcourue, le temps de trajet, la fréquentation des marchés, le temps passé sur le marché, le montant dépensé, lorsque le répondant bénéficie de jours de télétravail il lui sera demandé si ces modalités avaient modifié leur fréquentation et de quelle façon... Il sera également recueilli les niveaux de satisfaction sur les horaires du marché, l'accessibilité et la facilité de circulation, le rapport qualité/prix, la variété des produits vendus, l'accueil et le contact avec les commerçants, l'environnement global et la propreté, les évolutions souhaitées.

Pour obtenir des résultats exploitables et extraire des tendances fiables, nous proposons de déambuler sur le marché et interroger directement les intéressé-es afin de collecter au moins 300 réponses. Nous proposons de construire un partenariat avec un établissement scolaire du second degré d'Ozoir-la-Ferrière. Cette opération pourrait être initiée tous les deux ans. Ce rythme permettrait d'analyser l'évolution et d'évaluer la progression du taux de satisfaction et les attentes. Bien entendu, ces travaux feront l'objet d'une restitution et d'un support écrit rassemblant l'ensemble des résultats et de son analyse.

Un questionnaire sera également élaboré en parallèle pour mieux cerner les problématiques des commerçants.

Ces données pourraient être également présentées à la commission des marchés, pour éclairer les réflexions et préparer les décisions municipales.

Nous en fournissons les résultats.

Tous les six mois, nous ferons un état des interventions de maintenance sur les équipements à la charge du délégataire. Bien entendu, la Semaco transmettra le rapport annuel obligatoire dans le cadre d'une délégation de service public, avant le 1^{er} juin de chaque année. Ce rapport comportera les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages et des services. Seront annexés les différents rapports de contrôles ou de vérifications.

Au-delà de ce rythme, la Semaco fournira ces renseignements, sur simple demande de la ville d'Ozoir-la-Ferrière.

2-2 des actions performantes autour du développement durable

En préambule, il est important de signaler que la Semaco est engagée, depuis de nombreuses années, dans une politique de développement durable partagée. En effet, il a été décidé d'initier, en interne, la démarche de manière collective, en y associant l'ensemble des personnels. Et peu importe le métier ou la responsabilité dans l'entreprise. Force est de constater que cette approche a été et est encore aujourd'hui très productive.

Une liste de mesures a été identifiée par les agents, à partir des différents exemples de bonnes pratiques énergétiques, conseillée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

La mise en œuvre de ces actions n'a pas été vécue par les personnels de la Semaco comme une contrainte, mais bien comme une indispensable participation de tous pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Nos ateliers en charge de la mécanique veillent tout particulièrement au stockage et à l'enlèvement des huiles de vidange et des batteries pour retraitement.

Nous avons confié le changement de tous les pneus des véhicules à une entreprise spécialisée qui les recycle.

Volontairement, la Semaco n'a pas souhaité hiérarchiser ses actions, mais les mettre au même niveau et les qualifier toutes comme importantes, permettant à tout un chacun d'être acteur de cette politique. De recycler les papiers imprimés à optimiser les déplacements, en favorisant le covoiturage, le transport collectif ou le télétravail, en passant par la réduction des consommations en eau et électricité.

Les courriels ne sont édités qu'en cas de besoin impératif. Les équipements et appareillages ont été remplacés ou adaptés pour réduire les consommations de ces fluides. Les lances des tuyaux et des laveuses disposent tous de réducteurs.

Des actions de formation des personnels sont régulièrement organisées pour améliorer et optimiser la conduite des véhicules, la manipulation des équipements de lavage, les techniques de nettoyage des surfaces... La grille servant à l'évaluation des agents, lors des entretiens annuels, prend en compte ce paramètre.

Les fournisseurs de la Semaco seront retenus au regard de considérations environnementales. C'est pourquoi, nous utiliserons, pour le nettoyage des sites uniquement des produits biodégradables et de qualité alimentaire. Les fiches de sécurité et techniques de chaque produit seront systématiquement exigées et conservées par le responsable des achats de la société.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-077-2177(3503-20231214-DEL16_41)_2

Nous continuerons de renouveler, au fur et à mesure, nos véhicules lourds de voirie diesel par des véhicules roulant au gaz. Les véhicules de direction sont électriques.

La Semaco entend donc contribuer aux enjeux du développement durable, en s'engageant dans une démarche de RSE. Elle se donne les moyens d'intégrer dans ses pratiques et son fonctionnement, des préoccupations environnementales et sociales. C'est parce que nous sommes tenus à apporter notre contribution à la préservation de la nature et au respect des objectifs pour le climat, que la Semaco est engagée à instaurer les conditions nécessaires à une amélioration continue des performances environnementales et à candidater pour obtenir une certification selon la norme internationale ISO 14001. La société Dekra a été choisie pour accompagner la Semaco dans cette démarche.

La récupération des invendus alimentaires

L'une des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire est bien de faciliter et d'accompagner la récupération des invendus à la fin des marchés.

En effet, la Semaco constate très fréquemment des volumes importants, notamment de fruits et de légumes, dans les déchets.

Ces déchets sont récupérés parfois par des glaneurs voire jetés et traités comme ordures. Lorsqu'il existe, le glanage pose très souvent problème car la recherche entraîne bousculade et aussi étalement des caisses et cartons empilés par les commerçants. Par contre, lorsque la récupération est organisée et structurée, la fin des marchés est beaucoup plus apaisée. Les tensions ou situations conflictuelles sont ainsi régulées et, indirectement, prises en charge.

Les aliments récupérés peuvent être transportés vers des structures de redistribution, comme celles gérées par des associations caritatives. Les bénéficiaires sont des personnes en grandes difficultés dans des situations très précaires.

Ceci étant, il faut épauler et surtout structurer cette tâche pour qu'elle s'inscrive de manière pérenne. Bien entendu, la Semaco mobilisera activement et de manière récurrente les commerçants afin d'obtenir leur adhésion, pleine et entière, ainsi que leur engagement, là aussi, dans la durée.

Aujourd'hui, la grande distribution peut valoriser ses invendus lorsqu'elle les donne à une association caritative, car elle les déduit fiscalement. Pour cela, il suffit qu'elle renseigne les éléments demandés par les centres des finances publiques. Le traçage par code barre simplifie grandement ces actes administratifs. La Semaco a sensibilisé des parlementaires sur ce sujet, afin que des modalités adaptées aux commerçants des marchés, puissent être trouvées, et que ces derniers bénéficient ainsi des mêmes avantages fiscaux. Ils pourront, eux aussi, s'inscrire dans une logique de dons des invendus, et prétendre aux mêmes déductions.

D'ailleurs, le Sénat vient d'adopter un amendement obligeant les professionnels vendant sur les marchés, à proposer aux associations caritatives les denrées alimentaires invendues encore propre à la consommation, dans le cadre de la loi contre le gaspillage.

Dans cet esprit, la Semaco propose de coordonner une collecte régulière avec l'association qui serait choisie par la ville, en les rapprochant des commerçants en fruits et légumes pour faciliter la ramasse et créer ainsi une activité de récupération des invendus alimentaires.

La valorisation des biodéchets

En complément de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la valorisation des déchets est une des solutions pour répondre aux objets fixés par la loi de Transition énergétique pour une croissance verte (TECV). C'est pourquoi, nous proposons de collecter, de manière spécifique, dans des récipients adaptés, les denrées alimentaires qui auraient été destinées à l'abandon en fin de marché.

D'ailleurs, une étude réalisée par l'ADEME en 2010 a proposé des ratios pour la production de biodéchets sur les marchés, au sein desquels on distingue :

- Les « petits » marchés qui comptent moins de 25 emplacements et se déroulent une fois par semaine. La production de biodéchets est estimée à 250 kg par jour de marché, soit une moyenne annuelle de 13 tonnes.
- Les marchés « grands et moyens », qui se déroulent dans les grandes villes, avec une fréquence de deux à trois par semaine, et comptent en moyenne entre 25 et 250 emplacements. La production annuelle est estimée à 2,4 tonnes par commerçant distribuant des produits alimentaires. C'est dire le formidable gisement que représente le marché de Pontault-Combault.

Dans cette dynamique, la Semaco proposera une pesée systématique afin d'évaluer précisément les quantités obtenues et en identifiant les marges de progression.

De plus, les filières de valorisation sont très performantes et proposent des méthodes diverses avec des retours au sol allant de l'épandage au compostage.

Nous nous appuyons sur l'expérience des établissements Moulinot. Leur savoir-faire dans la gestion et la collecte des bio déchets est devenu une incontestable force de frappe. Nos agents suivent très régulièrement leurs formations. Elles sont adaptées et très appréciées de nos personnels, du cadre à l'agent d'exécution. C'est là, toute leur force.

La récupération du carton et du bois

Nous proposons de participer activement à la collecte sélective des cartons et aussi des caisses en bois. L'idée est bien de considérer le recyclage comme un enjeu stratégique. Bien entendu, ces objectifs et ses modalités de mise en œuvre seront portés par la Semaco. C'est pourquoi, nous proposons que l'installation d'une presse à balles Sacria Sam 150 soit étudiée. Elle permettrait de constituer des balles de 150 kg. Elle serait très facile à installer et trouverait sa place dans le local du marché de la halle.

La récupération des huiles usagées

Un conteneur sera installé dans le local du marché de la halle pour recevoir les huiles usagées de cuisson. Notre prestataire viendra retirer régulièrement les huiles pour les valoriser pour en fabriquer du biocarburant.

Une mise en circulation volontaire de bacs réutilisables

La Semaco entend investir tous les champs qui proposeront de réduire la production de déchets. En exemple, une collaboration et un partenariat sont en construction avec une startup dénommée Pandobac. Elle propose de mettre en circulation des bacs réutilisables.

Il s'agit d'un système circulaire entre le grossiste et le commerçant, où Pandobac trace, lave les bacs utilisés et les remet ensuite en circulation. La Semaco est engagée à ses côtés pour combattre ce

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E.lespalto.com

99_DE-077-217703500-20201214-DELIB_410_2

dramatique fléau que représente notamment la caisse de polystyrène utilisée en poissonnerie et dans les commerces de fleurs.

Une phase test, financée notamment par l'Ademe, a été engagée par Pandobac. Pandobac est accompagnée financièrement par la BNP Paribas et maîtrise pleinement le sujet. A été également lauréate de Réseau entreprendre, ainsi que de la fondation AnBer. Est accueillie dans des locaux de la mairie du Xème arrondissement de Paris.

En exemple, Pandobac vient d'être sélectionnée, dans le cadre de la quatrième édition de Data City Paris. Pandobac est donc l'un des 10 lauréats parmi les 200 candidats pour participer à la construction de la ville intelligente.

Concrètement Pandobac met à disposition, par exemple, des restaurateurs de la Gare Saint-Lazare, des bacs éco-conçus, leur lavage écologique, une application web et mobile de suivi des bacs, ainsi que la formation et sensibilisation des acteurs concernés par le service.

La Semaco et Pandobac proposent de tester ce remarquable projet sur les marchés gérés par la société en mobilisant des poissonniers et des fleuristes des marchés, notamment de Pontault-Combault. D'ailleurs, les commerçants que nous avons approchés sur les marchés que nous gérons, pour cette nouvelle manière de travailler manifestent un vif intérêt pour y participer. Ils ne le vivent pas comme une charge supplémentaire mais comme une évidente préoccupation à prendre en compte.



Pandobac a installé ses ateliers et sa station de lavage depuis deux ans maintenant, pour assurer la gestion et le lavage des bacs, dans le Marché International de Rungis, au-dessous du grossiste en poissonnerie le plus important, l'établissement Reynaud, dans les sous-sols du Pavillon de la marée. Une très belle opportunité au service de l'efficacité.



Pandobac a fabriqué des bacs sur mesure pour mieux répondre aux besoins et attentes des utilisateurs.

Dans le commerce, Pandobac n'a pas trouvé de bacs réunissant toutes les caractéristiques requises pour ce service : robustesse, légèreté, poignées ergonomiques, design attractif, bacs personnalisables... C'est pour cette raison que Pandobac s'est entourée des compétences et du savoir-faire d'un designer industriel spécialisé dans l'alimentaire, Benoit Liénart, et d'une coopérative d'éco-conception (Mu), afin de créer un bac adapté et s'inscrivant dans une démarche environnementale exigeante.



L'interdiction des sacs en matière plastique

Faire respecter l'interdiction d'utiliser des sacs en matière plastique à usage unique est sans aucun doute pour la Semaco, l'une de ses priorités. En effet, tous les jours, de très nombreux commerçants continuent malheureusement de distribuer ces sacs malgré la réglementation.

La Semaco propose la mise en place d'un plan d'actions trimestrielles de sensibilisation, de formation, d'accompagnement mais aussi de répression. Ceci étant, il est fort regrettable de constater la facilité avec laquelle les commerçants peuvent s'approvisionner en sacs en plastique, alors que leur distribution en est interdite. Des fournisseurs déambulent sur les marchés, proposent leurs articles et trouvent aisément des commerçants clients. De plus, les coûts des sacs biosourcés sont quatre fois plus élevés que les coûts des sacs plastique interdits, si nous n'agissons pas.

Dans cet objectif, avec l'un des plus gros industriels de l'emballage Publi Embal, la Semaco proposera des modalités d'approvisionnement en sacs biosourcés et compostables pour les commerçants du marché d'Ozoir-la-Ferrière. Des sacs biosourcés (végéos) en 16 µm seront à disposition.



Ils sont constitués de matières biosourcées (50%), notamment de pomme de terre féculière, cultivée en France. Ils seront compostables à 100%. Ce sac a été testé par les commerçants de nos marchés. Le produit a été pleinement apprécié.

Ainsi, grâce à cette précieuse collaboration avec ce géant de l'emballage, les commerçants pourront se fournir suivant des chemins différents, en boutiques, sur le web ou directement sur le marché. Les commerçants pourront se fournir sur le MIN de Rungis, auprès de deux accessoiristes, ou passer commande sur le site internet de la Semaco. Et également sur les sites de Publi Embal et Végéos.

Ce service, dans l'esprit d'une centrale d'achat, proposera également d'être livré directement sur le marché, à des prix très compétitifs.

vegeos®, un sac compostable en compostage domestique

Sacs composés de 50% de matières biosourcées

Compostables en compostage domestique

Sacs bretelles en fibre végéos

AMBIANCE	EMBALLAGE	CONTENU	ÉPAISSEUR	PROF. DE LA POCHETTE	PROF. DE LA POCHETTE	PRIX À 10 COLIS	PRIX À 10 COLIS
BIEN-ÊTRE	500 x 450 x 200 mm	4 kg	15 µm	30	40	19,86 €	26,64 €
BIEN-ÊTRE	500 x 450 x 200 mm	6 kg	15 µm	30	40	22,20 €	29,64 €

BIEN COMPOSTER AVEC LE SAC VÉGÉOS

Mettez le sac végéos qui contient vos achats de légumes, poissons, fruits de mer, viande, dans votre composteur ou votre poubelle à compostage. Après 12 mois, j'attire tout vers moi et moi-même je rentre dans la terre.

Obtenir le sac de distribution et passer à l'étape de la commande

Recevoir régulièrement les commandes

Surveiller l'actualité

SEMACO - 27 422 424 224 - 02 38 50 00 00 - 02 38 50 00 00 - 02 38 50 00 00

Distributeur agréé PUBLI EMBAL

Deux références sont proposées. Un sac bretelle d'une dimension de 140 x 450 mm permettant une contenance de 4 kg, d'une épaisseur de 15 µm et un sac bretelle d'une dimension de 140 x 500 mm permettant une contenance de 6 kg. Le régisseurplacier transmet à chaque commerçant un formulaire de commande à renseigner.

Les sacs sont renforcés et sont conditionnés par colis comptant 400 pièces. Le prix du colis est de 19,86 € (ttc) pour la première référence et de 26,64 € (ttc) pour la deuxième. La tarification est moindre lorsque qu'il s'agit d'une commande par 10 colis.

La commande est livrée directement sur le stand du commerçant, par nos soins. Une commande exprimée par un simple appel téléphonique est prise en compte.

Pour information, la Semaco dispose d'un stock en permanence de près de 400 000 pièces. En clair, nous pouvons aisément satisfaire la demande et les besoins. Bien entendu, la commande peut être aussi

exprimée auprès du fournisseur Publi Embal.

REÇU EN PREFECTURE
Le 20/12/2023
Application agréée E-legalite.com

Les commerçants peuvent aussi de fournir en contactant directement le fournisseur Publi Embal qui propose d'autres produits comme de la vaisselle ou des emballages adaptés au traiteur. Pour information, le Semaco revend les sacs à prix coûtant. Les frais de stockage, de commande, de campagne publicitaire et de livraison ne sont pas supportés par les commerçants, mais supportés par la Semaco.

Comme vous pouvez le constater, le schéma mis en place est dessiné de telle sorte que la démarche soit la plus simple possible pour le commerçant. La Semaco est très attachée à organiser une véritable lutte contre l'utilisation des sacs en matière plastique à usage unique en accompagnant de manière très soutenue les commerçants.

La Semaco mobilisera également ses partenaires comme l'association Zéro Waste pour être accompagnée dans cette mission, à raison de quatre interventions par an, avec une distribution à la clientèle de sacs réutilisables. Les intervenants de cette association, avec laquelle nous avons œuvré à de très nombreuses reprises, disposent d'un savoir-faire remarquable. Les arguments qu'ils développent ou les outils qu'ils mettent en place sont très efficaces.



La Semaco proposera de réaliser une signalétique très visible qui éclaire le commerçant engagé dans la protection de l'environnement et donc respectueux de la réglementation. L'idée est d'initier une dynamique de l'exemple.

Le sac réutilisable est aussi un chemin à emprunter. Il doit être pratique et facile à transporter lorsqu'il est vide. Il doit être esthétique et porteur de sens. Il doit raconter une histoire. En clair, il doit aller au-delà de la simple fonction de sac réutilisable. C'est dans cet esprit que la Semaco proposera de mettre à disposition de la clientèle des marchés, le traditionnel filet à provision en coton.



Il faut dire que ce filet est très séduisant et, en même temps, indémodable. Ce sera aussi une manière d'impliquer les populations afin qu'elles n'encouragent pas, voire qu'elles refusent que l'on lui remette un sac plastique à usage unique. L'implication des consommateurs sera une force pour empêcher la distribution de sacs plastique. Ce filet figurera parmi les lots offerts lors des animations.

Par ailleurs, nous proposons d'identifier les commerçants qui sont engagés fortement autour de ces questions et de ces enjeux. Un jury pourrait être constitué et composé d'élus municipaux, de représentants associatifs investis sur ces sujets comme Zero Waste et d'autres. Ce jury serait mobilisé pour attribuer un label affichant, haut et fort, l'investissement et la mobilisation du commerçant en matière de développement durable. Pour cela des critères seront inventoriés pour introduire des indicateurs objectifs et mesurables.

2-3 un entretien rigoureux, une maintenance planifiée et réactive

La collecte des déchets

La Semaco mettra à disposition du présent marché des véhicules de chaque catégorie, pour pallier des indisponibilités éventuelles. Les véhicules seront révisés régulièrement par notre équipe technique spécialisée, qui rentrera les véhicules sur nos dépôts de Saint-Maur-des-Fossés, Quai de Bonneuil ou Avenue Raspail. Le véhicule atelier interviendra pour réparations sur secteur ou fera rapatrier le véhicule sur notre porte char.

Les mécaniciens, électromécaniciens, hydrauliciens sont formés à la réparation du matériel que nous utilisons et suivent régulièrement des formations de remises à niveau chez nos fournisseurs. La présence de notre dépôt sur Bric-Comte-Robert, nous permettra de remplacer sans délai des véhicules défectueux, sans retard dans l'accomplissement de notre mission.

En effet, dès réception d'un appel pour panne, le personnel présent à l'atelier, titulaire des permis PL ou SPL, pourra se rendre sur site pour procéder au remplacement du véhicule en panne.

D'autre part, en cas d'accident la Semaco nettoiera et répandra sur le sol de l'absorbant et lavera avec un produit dégraissant non moussant Ultra vert.

Les véhicules de la Semaco sont entretenus par nos soins et ne sont mobilisés que quatre heures maximums par jour. En effet, ils ne servent que pour le nettoyage des marchés l'après-midi, et ne sont dédiés qu'à un seul site. De plus, nous avons dans notre dépôt du Boulevard Raspail de nombreux véhicules de remplacement qui pourront être affectés en cas de panne.



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-2177 03503-20231214-DEL16_410_2

Les véhicules sont soumis aux visites obligatoires de contrôle. Ils répondent pleinement aux exigences techniques, réglementaires et environnementales en vigueur, notamment en matière d'insonorisation et de pollution atmosphérique. Chaque véhicule poids lourds est astreint au passage aux mines tous les ans.

D'autres part, chaque semaine le vendredi et samedi, matin, un mécanicien est chargé de contrôler le bon fonctionnement des véhicules. Il vérifie les niveaux eau, huiles, les dispositifs de sécurité des véhicules de voirie.



Chaque véhicule est doté d'un carnet de bord où sont consignées les visites de contrôle technique, les réparations effectuées, les lavages et changements d'équipement. Chaque véhicule est pourvu d'une trousse de secours.

Les bacs seront stockés dans l'espace mis à disposition par la ville à l'arrière du couvert. Ils seront nettoyés et désinfectés après chaque séance.

Chaque mercredi et samedi, une BOM de 16 m³ Renault Premium 280.26 GNV équipée d'un lève container, se rendra sur le marché. Cette dernière est équipée d'un lève container permettant le chargement de tous les types de bacs, 4 roues ou 2 roues. Dès l'arrivée et la mise en place du véhicule, les ripeurs commenceront leur chargement.



Rappelons que les véhicules seront lavés et désinfectés chaque jour sur notre dépôt, avenue Raspail. De plus, le chauffeur et le personnel d'encadrement signaleront à l'équipe de mécaniciens les éventuels dysfonctionnements afin de remettre en état le véhicule pour le lendemain.

En cas d'immobilisation, un véhicule de secours sera mis à disposition pour effectuer la prestation.

La Semaco transmettra à la ville les certificats d'immatriculation des véhicules, la liste des personnels mobilisés et signera les protocoles de sécurité définis par l'usine de traitement des ordures, relatifs à la circulation et à l'usage dans l'enceinte du site. L'itinéraire des BOM sera également fourni à la ville.

Fiche technique BOM : Renault Premium 280.26 GNV système de compaction SEMAT CARGOPAC

16 m³ PTAC : 19 tonnes

Contrôles CID : valides

Le traitement des déchets

Les chauffeurs iront déverser chaque mercredi et samedi, les ordures au centre de traitement de Créteil, CIE. Les chauffeurs signeront les protocoles de sécurité des décharges et s'y conformeront.

En cas d'immobilisation du centre de traitement, pour maintenance ou autres, la Semaco ira déverser sur le centre de Valenton ou Rungis.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E.legalite.com

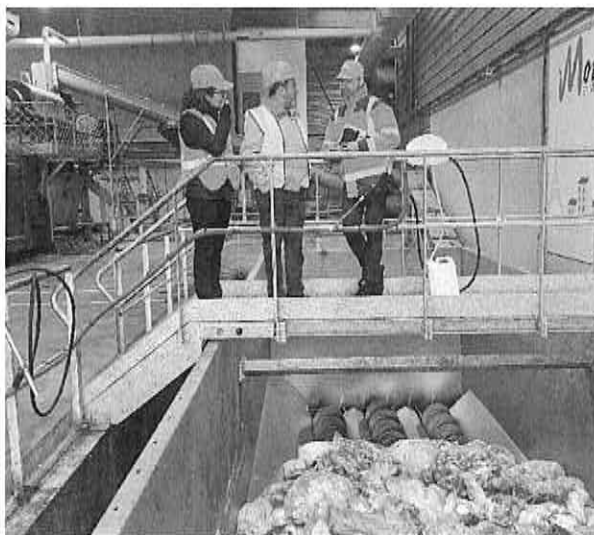
99_DE-077-21770503-20231214-DELIB_410_2

Les biodéchets seront collectés par Moulinot, à travers un contrat de prestation, puis déversés sur leur nouveau site d'exploitation à Réau. Quatre bacs de 240 litres seront mis à disposition pour assurer la collecte des biodéchets.

Chaque mois, la Semaco transmettra à la ville un tableau récapitulatif des déchets déversés chaque séance de marché, les bons de pesées y seront annexés.

La Semaco a un contrat pour le traitement des déchets DIB avec SUEZ-Environnement depuis plus de 15 ans. En cas d'arrêt du Centre CIE de Créteil, la Semaco ira déverser sur le centre SUEZ de Valenton ou sur notre contrat avec l'usine d'incinération du MIN de Rungis (SIEVD). La Semaco a un contrat avec VEOLIA pour le traitement des biodéchets sur le site de Villeneuve-Saint-Georges depuis 2021 et vient de signer un accord de coopération, formation, traitement des déchets avec Moulinot.

La valorisation des déchets



La Semaco a développé un partenariat avec les établissements Moulinot. Spécialiste de la gestion des déchets alimentaires, Moulinot maîtrise leur valorisation en compost et en énergie. Audelà de cette particularité qui est le cœur de leur savoir-faire, Moulinot dispense aussi des formations complètement adaptées aux sujets qui nous animent. Dans cet esprit, nos personnels bénéficient de ces modules, pour être, de véritable ambassadeur de la collecte des biodéchets. Collecter les biodéchets nécessite une grande rigueur et un plein respect des règles de tri.

L'entreprise Moulinot dépêche également des agents pour accompagner, sensibiliser les commerçants dans la mise en bac des biodéchets.

Précisons que l'entreprise Moulinot souligne son action par un slogan qui en dit long sur ses enjeux « Moulinot, en vers et pour tous ». Elle propose une gamme de compost « haute couture » est le résultat d'un processus de recyclage de la matière organique qui s'inspire de la nature, où les vers de terre et les micro-organismes recyclent à l'infini. Ils renouvellent ainsi la qualité et la vie des sols. Les produits qu'elle met en circulation sont disponibles en vrac ou en big bag de 500 kg à 1 000 kg pour les professionnels (maraîchers, paysagers, collectivités...). Leurs clients sont principalement des agriculteurs. Pour les particuliers, la gamme se décline en plusieurs contenants de 2 à 10 kg, parfaitement adaptés au jardinage ou à l'entretien des plantes d'intérieur dans des enseignes telles que Truffaut.

Le carton est valorisable et peut être repris par des groupes de recyclage. Le carton est racheté par un papetier, GREEN RECUP Ile-de-France.

Afin de pouvoir mettre en place cette collecte sélective, la Semaco propose de sensibiliser les commerçants du marché, à différencier lors de l'abandon de leurs déchets les différents types, pour que nous puissions les collecter à part de la collecte des autres déchets. Un personnel ira à la rencontre des commerçants, pendant un mois, et assistera au remballage pour donner les réflexes aux commerçants afin de mettre en place cette sélection des déchets. Un guide des bonnes pratiques sera réalisé et diffusé à l'ensemble des commerçants.

Concernant la valorisation du reste des déchets pour faire du compost, la collecte doit être exclusive et ne pas comporter d'autre déchets. De plus, la Semaco propose de mettre en place la collecte des huiles usagées provenant de la cuisson des aliments sur le marché, à savoir les rôtisseurs, les vendeurs de plats cuisinés, les charcutiers sur les marchés couverts exclusivement. Cette collecte gratuite sera organisée par le groupe SARIA, avec qui nous travaillons déjà pour la récupération des huiles sur nos marchés.

Un protocole de nettoyage complet

Le placier s'assurera qu'en fin de marché, les commerçants nettoient leur emplacement conformément à la réglementation et regroupent leurs détritux aux endroits définis. De plus, il vérifiera que les déchets laissés par les commerçants proviennent bien des activités du marché et non d'apport d'éventuels autres sites.

Pour information, la Semaco exécute cette prestation d'enlèvement des déchets et de nettoyage pour de nombreuses villes de la région parisienne, comme Paris, Brie-Comte-Robert, Villeneuve-Saint-Georges, Brunoy, Maisons-Alfort... Elle est, de ce fait, l'une des rares sociétés en capacité d'assurer une telle prestation. Elle dispose de personnels qualifiés et aussi de gros matériels voire équipements comme des balayeuses, des bennes à ordures ménagères... Cette prestation n'étant pas exprimée dans le cahier des charges, elle ne figure pas parmi les engagements de la Semaco.

Les agents en charge du nettoyage et de la désinfection du marché disposeront d'équipements, de matériels et de produits appropriés pour assurer l'ensemble des missions : souffleurs, nettoyeur haute pression, balais pulse, pulvérisateurs, tuyau d'eau, lavettes... Ils interviendront suivant un protocole très détaillé qui indique les zones ou surfaces concernées, les produits à utiliser et la fréquence d'intervention. Ce plan d'interventions sera transmis aux équipes et affiché dans le local technique. Ce plan est conforme à la réglementation sanitaire et méthode HACCP.

A titre de repère, un des deux balayeurs se déploiera sur les extérieurs du marché dans le périmètre délégué. Les déchets de toutes sortes qui se seraient envolés sur les abords du marché seront également ramassés.

Les détritux seront repoussés et déversés dans les containers mis à disposition. En fin de prestation, un des agents, muni d'un souffleur, repoussera les détritux qui seraient restés sur la place et les voiries. Un autre finalisera le nettoyage en décollant les petits détritux à l'aide d'une lance branchée sur les bouches d'eau.

Les emplacements extérieurs qui recevront des commerçants alimentaires à base animale seront lavés sous pression et subiront un traitement particulier car ils seront désinfectés à l'identique de ceux situés dans la halle. Rappelons, que nous pulvérisons un produit bactéricide, fongicide (Habac 105 Cit) à usage alimentaire biodégradable dans les locaux qui seront concernés par les produits d'origine animale, ainsi que tous les containers, après lavage.

Pour la halle, les commerçants déposeront leurs déchets dans des containers mis à disposition. Le placier distribuera des sacs poubelles aux commerçants.

Le placier veillera à ce que les emballages et déchets soient collectés et déposés dans les containers tout au long de la séance du marché, afin que les emplacements ne soient pas encombrés. Trop souvent, certains marchés couverts souffrent d'une image déplorable lorsque les déchets ne sont pas évacués au fur et à mesure. Nous lutterons également pour empêcher que des dépôts se constituent en dehors des espaces prévus à cet effet. Là aussi, trop souvent, des emballages s'empilent aux entrées des marchés. Une telle dérive est inacceptable et renvoie une image négative.

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

89_DE-077-217703503-20231214-DELIB_410_2

Conformément au règlement intérieur du marché d'Ozoir-la-Ferrière, des signalements seront notifiés aux commerçants en cas de manquement, afin que la ville d'Ozoir-la-Ferrière puisse prononcer les sanctions qui s'imposent.

Les allées seront nettoyées au d'une auto-laveuse avec brosse pour laver puis désinfecter.

Les emplacements occupés par un boucher, charcutier, poissonnier, volailler auront un traitement spécifique. En effet, un soin tout particulier sera apporté à ces espaces où un produit désinfectant et sur odorant type Tenor 3D sera diffusé.

La Semaco dépêchera une balayeuse aspiratrice type Dulevo 600 Véloce ou CityCat Eurovoirie, tous les deux mois, pour parfaire le nettoyage en extérieur.

Les toilettes seront nettoyées et désinfectées après chaque séance. Avant chaque séance, l'état des toilettes sera malgré tout, vérifié Un produit désodorisant, bactéricide et fongicide (Habac 105 Cit) sera vaporisé. Bien entendu, la Semaco fournira les consommables nécessaires au fonctionnement des sanitaires (savons, papiers hygiéniques).

En exemple et pour illustrer l'expérience et les compétences de la Semaco, ce sont le nettoyage et l'enlèvement des ordures des huit marchés de la ville de Saint-Maur-des-Fossés que nous assurons depuis plus de 10 ans maintenant. Deux bennes à ordures, deux laveuses et deux balayeuses aspiratrices sont mobilisées à chaque séance de marché. Un autre exemple. Nous collectons les emballages des commerçants de tous les marchés découverts de la Ville de Paris, en commençant au moment du déballage, chaque matin. Nous assurons également le nettoyage des marchés de Sarcelles qui accueillent 500 commerçants. Ce qui représente une surface de plus de 12 000 m². Sans oublier les Puces de la Porte de Montreuil qui comptent plus de 500 commerçants sur les trois jours du week-end. Rappelons aussi que la Semaco assure ces prestations sur les marchés des villes de Montreuil, PontaultCombault, Roissy, Moissy-Cramayel, Bric-Comte-Robert, Bondy, Les Lilas, Noisy-le-Sec, Enghien-lesBains, Saint-Cloud, Villiers-le-Bel, Villeneuve-Saint-Georges, Brunoy, Montgeron...

Les employés en charge des prestations de nettoyage, balayage, de lavage et de désinfection des marchés seront sous la responsabilité du placier, qui sera en contact avec l'agent municipal chargé de contrôler les opérations. Ils seront joignables, en permanence, sur téléphone portable dont le numéro sera communiqué à l'autorité municipale ainsi que leur email.

Les chauffeurs de véhicules seront également équipés de téléphone portable afin d'être contactés à tout moment.

Le placier sera en relation directe avec le directeur opérationnel de la Semaco, Joseph Abitbol. Ce dernier est, en sa qualité de responsable, en charge des plannings des agents et des chauffeurs, de la supervision de l'atelier mécanique et hydraulique. Atelier qui assure l'entretien et la réparation des véhicules. Le directeur opérationnel gère également l'organisation des astreintes week-end et jours fériés de l'entreprise, afin d'assurer un dépannage des véhicules, équipements ou machines en panne pendant les prestations.

De plus, une liaison sera mise en place, pendant toute la durée de la séance de chaque marché, avec le conducteur d'opération pour une constatation contradictoire de la bonne exécution des prestations.

Un compte rendu de service sera rédigé et adressé à la ville d'Ozoir-la-Ferrière, sous 24 heures, en cas de problèmes rencontrés durant la prestation.

Le placier vérifiera que les déchets ne soient pas déversés à l'égout et que les grilles « aqua-drain » et paniers récupérateurs des réseaux d'évacuation des eaux soient parfaitement nettoyés. En cas

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/12/2023

Application agréée F.legalle.com

99_DE-977-217703503-20231214-DEL18_410_2

d'engorgement, la Semaco a souscrit un contrat avec la société Absorbex pour intervenir rapidement afin de déboucher les réseaux.

Un protocole est annexé à la présente offre.

Pour les produits de nettoyage

La Semaco entend se fournir auprès de la société Adelya. Elle est spécialisée dans la recherche et développement, la fabrication de produits de nettoyage professionnel de haute performance. Combinant innovation, technologie et efficacité, Adelya surpasse les normes mondiales, les plus élevées en proposant des produits de nettoyage et d'hygiène professionnelle biotechnologiques et écologiques, sécuritaires et environnementaux.

Les produits que nous utilisons sont respectueux de l'Homme et de l'environnement. Les substances susceptibles de déclencher des réactions allergiques, de photosensibilité ou tout autre comportement dermatologique douteux sont bannies dans ces produits. De plus, le distributeur de ces produits est engagé dans une démarche environnementale durable et tournée vers des solutions propres, tant en matière de circuits d'approvisionnement. La présence du papillon « Terre d'Hygiène » souligne la labellisation de leurs produits, Ecolabel, FSC, Compostables, Recyclables...



ultra VERT

DÉTERGENT CONCENTRÉ

Dégraissant non moussant

GEH SOL & SURFACE



ultra fresh

NDS

Nettoyant Désinfectant Surodorant

GEH SOL & SURFACE

REÇU EN PREFECTURE
le 20/12/2023
 Application appée F.legalite.com